De quelques chiffres employés par le Gouvernement de la République helvétique (1798-1803)

Autor(en): **Speziali, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse**

Band (Jahr): **25 (1945)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-75692

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

De quelques chiffres employés par le Gouvernement de la République helvétique (1798–1803).

par *Pierre Speziali.*

L'importance de la cryptographie s'est suffisamment justifiée au cours des siècles, pour qu'une place de premier rang lui soit réservée actuellement dans les domaines militaire, politique et aussi privé.

Son développement ne s'est pas toujours accompli d'une manière continue, ce qui s'explique par le fait que les progrès réalisés par les cryptologues d'un pays donné ne sont généralement connus qu'après un certain nombre d'années [1].

---

[1] Précisons le sens de quelques termes d'usage courant en cryptographie.

On appelle *texte clair* le texte écrit en langage courant, *texte chiffré* ou *cryptogramme* ou *crypto* celui composé de lettres, de chiffres ou d'autres signes présentant un caractère secret.

Le *chiffrement* est l'opération qui consiste à transformer un texte clair en un texte chiffré par un procédé de chiffrement.

Le *déchiffrement* est l'opération inverse du chiffrement, connaissant le procédé de chiffrement.

Le *chiffreur* est la personne qui effectue ces opérations.

Le *décryptement* est la recherche du texte clair sans connaissance du procédé. Celui qui s'occupe de décryptement s'appelle *décrypteur* ou *cryptologue.*

La cryptographie s'occupe donc des systèmes et procédés de chiffrement, et de la recherche des méthodes permettant de les décrypter.

Les ouvrages théoriques les plus récents sont le *Cours de Cryptographie* de Givierge et les *Eléments de Cryptographie* de Baudouin. Parmi les ouvrages traitant de l'histoire du chiffre mentionnons celui de Fletcher Pratt, *Histoire de la Cryptographie, Les écritures secrètes depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.* Trad. de l'anglais par le Cap. E. Arnaud, Payot, 1940. Le titre anglais est *Secret and Urgent,* The Story of Codes and Ciphers. Dans le *Traité de Cryptographie* de Lange et Soudart, édité par Alcan, Paris 1935, on trouvera une partie historique assez étendue, ainsi qu'une liste bibliographique fort nourrie.

On trouve les premières traces de cette science dans l'Antiquité grecque. Plutarque, dans sa vie de Lysandre, décrit le procédé de chiffrement fort ingénieux qu'employaient les généraux lacédémoniens et qui consistait à brouiller les lettres du texte clair. Suétone nous apprend que Jules César se servait aussi d'un chiffre, très simple d'ailleurs, pour sa correspondance privée: chaque lettre était remplacée par une autre obtenue par décalage de quatre rangs dans l'alphabet normal. Pendant le Moyen Age la cryptographie était fort en honneur à la Curie romaine et dans toutes les Cours italiennes. Blaise de Vigenère, après un long séjour en Italie où il a été en contact avec les maîtres de cet art, ramène et fait connaître en France de nouvelles méthodes. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés citons son fameux «Traité des Chiffres ou secrètes manières d'écrire», dont la première édition a été publiée à Paris en 1586. Vigenère est avec J.-B. Porta, savant napolitain (1540—1645), le fondateur de la cryptographie moderne.

Les procédés se perfectionnent ensuite rapidement, probablement parce que les cryptologues du XVIIe siècle ne se contentent plus d'inventer des systèmes, mais s'attaquent aussi à décrypter ceux des adversaires; on sait que ces travaux étaient fort bien rémunérés. L'art de décrypter les écritures secrètes s'élevait en France à la hauteur d'une science d'Etat; Richelieu la faisait enseigner dans une Académie. Antoine Rossignol (1590—1673) fonda un véritable service du chiffre et donna plusieurs preuves de son habileté. Les précautions prises par Rossignol étaient si bonnes qu'on n'a pas retrouvé trace de ses traductions et ses chiffres ont résisté à toute tentative de décryptement jusqu'en 1893, date à laquelle Bazeries décrypta le Grand Chiffre de Louis XIV, ce qui permit de lire toute la correspondance chiffrée de l'époque et en particulier les dépêches concernant les campagnes du Piémont [2].

Le Grand Chiffre de Louis XIV comprenait une table chiffrante de 587 mots ou syllabes représentés par un nombre choisi au hasard et compris entre 1 et 587, et une table déchiffrante dans laquelle les nombres étaient ordonnés de 1 à 587 avec les significations respectives. Ces tables étaient renouvelées tous les trois ans. Un

[2] Bazeries-Burgaud, *Le Masque de Fer*. Révélation sur la correspondance secrète de Louis XIV, éd. Firmin-Didot, Paris 1893.

tel procédé s'appelle aujourd'hui « code désordonné ». La découverte du Grand Chiffre permit celle du Petit Chiffre, qui comprenait 367 groupes seulement et qui était destiné à chiffrer la correspondance avec les gouverneurs, intendants et commandants de places.

Citons encore Lord Bacon qui, à la même époque en Angleterre, inventa un système pour cacher un texte secret dans un texte clair ordinaire en employant des caractères typographiques de types différents.

L'art cryptographique subit ensuite un déclin sensible jusqu'en 1800, époque à laquelle se distingue particulièrement le Cabinet secret de Vienne, qui rendit d'appréciables services à Metternich pendant le Congrès. Les chiffres de Napoléon n'étaient pas bien sûrs et sa formule: le secret est l'âme de toutes les entreprises, demeura lettre morte en ce domaine. A cela il faut ajouter le départ du général Jomini qui, en passant aux Russes en 1813, aurait remis à l'ennemi les chiffres de la Grande Armée [3].

La guerre mondiale de 1914—1918 a imposé une double tâche aux cryptologues des pays en guerre: inventer des codes suffisamment sûrs pour qu'ils ne deviennent pas une arme à double tranchant, et décrypter ceux de l'adversaire. Remarquons que les codes militaires sont exposés à de plus grands risques que les codes diplomatiques: personnel plus nombreux, coups de main de l'ennemi, déserteurs, espions, etc.

En songeant aux longs mois de guerre de position, à la guerre sur mer et à la guerre sous-marine, aux innombrables ordres chiffrés transmis par TSF et à d'autres facteurs encore, nous n'exagérons pas en disant que, parallèlement à la guerre proprement dite, il y a eu une guerre des cryptologues.

Tels sont, en quelques lignes, les points saillants de l'histoire de la cryptographie.

* * *

Le cryptologue peut rendre de grands services à l'historien. Innombrables sont les cas où la patience des chercheurs a permis

[3] Bazeries, *Les chiffres secrets dévoilés,* étude historique sur les chiffres (1901), à p. 73.

Voir encore du même auteur, *Les chiffres de Napoléon Ier* pendant la campagne de 1813. Ed. M. Bourges, Fontainebleau 1896.

d'éclaircir tel fait historique ou de jeter une lumière nouvelle sur tel personnage grâce à l'étude de documents chiffrés dont les clefs avaient été perdues.

Nous en arrivons ainsi à ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est-à-dire aux chiffres diplomatiques suisses et aux documents chiffrés qui se trouvent dans nos archives fédérales, cantonales ou privées et qui peuvent apporter une contribution à l'histoire de notre pays.

A notre connaissance, rien ou presque n'a encore été entrepris dans cette direction. Est-ce parce qu'on a supposé que nos archives ne contenaient pas de textes chiffrés? Ou bien n'a-t-on pas estimé dignes d'intérêt ceux qui s'y trouvaient? Toujours est-il qu'on ne les a jusqu'ici ni recherchés ni étudiés. Or, des investigations aux Archives Fédérales nous en ont fait découvrir un grand nombre, et nous ne doutons pas que les archives cantonales n'en recèlent d'autres.

Parmi les textes chiffrés que nous avons étudiés aux Archives Fédérales, une centaine, intéressant l'histoire suisse des XVIe et XVIIe siècle, sont des copies de documents provenant d'archives étrangères. Le déchiffrement et la reconstitution des codes ne présente guère de difficulté, car il s'agit presque toujours de systèmes simples; en outre, pour la plupart d'entre eux, on possède à la fois le texte clair et le message chiffré. Cependant, les liasses les plus remarquables sont celles qui contiennent la correspondance échangée sous la République helvétique avec les missions diplomatiques de Paris et de Vienne, le code employé en ce temps-là étant disparu. Aussi bien, le but de notre étude n'est pas de publier des documents inédits, puisqu'on en connaît le texte clair, mais d'essayer de reconstituer ce code.

La Légation helvétique créée en 1798 à Paris est le plus ancien de nos postes diplomatiques. Il fut occupé successivement par Zeltner, par Jenner, qui devait devenir par la suite Ministre des relations extérieures, et, en dernier lieu, par Stapfer, qui demeura en charge depuis fin novembre 1800 jusqu'à la fin de l'Helvétique [4].

---

[4] Sur Stapfer, cf. Luginbühl, *Ph. Alb. Stapfer, ein Lebens- und Kulturbild,* et Dierauer, *Histoire de la Confédération Suisse,* t. V 1, p. 52—59.

A Berne, le premier Ministre des relations extérieures fut Bégos, un républicain, nommé en 1798; Thormann, un fédéraliste, lui succéda. Les relations de Stapfer avec Thormann semblent avoir été moins bonnes que celles qu'il entretenait avec Bégos; on constate, en effet, que les rapports devinrent moins détaillés, et qu'il usa de moins en moins du chiffre.

Le premier document chiffré que nous possédions de cette époque est une lettre écrite par le secrétaire de Zeltner à Paris, datée du 23 Fructidor An 7 [5]. Il est fort probable que ce secrétaire, Jean Bouff de Speicher (Appenzell), ancien patriote grison qui avait dû se réfugier en Helvétie, n'est autre que l'inventeur des chiffres que nous allons étudier. Sur sa vie et sa formation, nous ne possédons guère de détails; nous savons seulement que Zeltner l'amena à Paris sans traitement fixe et qu'il lui donna logis et nourriture. Dans une lettre, il raconte que son père avait été obligé de quitter la Valteline en 1793. Depuis 1639 les Protestants grisons ne pouvaient séjourner en Valteline que trois mois par an, pour la récolte; mais, peu à peu, ils y furent tolérés toute l'année. En 1790, sur la réclamation des habitants de la Valteline, les Grisons décrétèrent que les Protestants devaient quitter le pays et cet ordre fut exécuté en 1793. Le père de Bouff a pu néanmoins rentrer à Chiavenna en 1798, où il fut toléré par le Gouvernement de la République Cisalpine [6].

Voici la lettre de Bouff du 23 Fructidor de l'An 7.

Citoyen Ministre!

Comme les nouvelles ordinaires ont été insérées dans la correspondance officielle et que je n'avais rien de particulier à vous mander j'ai cru superflu de vous écrire.

Paris continue à jouir du calme le plus parfait mais l'emprunt forcé ne va pas. On avait dit que l'on y substituerait un autre sur des bases plus justes; mais jusqu'à présent rien n'a été fait.

---

[5] Arch. fédérales, République helvétique, vol. 3357, p. 149.

[6] C'est à l'obligeance de M. Rufer, archiviste aux Archives fédérales, que je dois ces renseignements.

Et quand même, disent ceux qui voyent plus loin que les autres, le mode de l'emprunt seroit changé, le mauvais effet qu'a produit le premier et le mal qui s'en est suivi est irréparable.

On fait toutes sortes de conjectures sur 86 42 17 13 16 94 92 40 11 41 92 13 70 31 37 85 64 94 82 93 20 18 93 57 qu'il existe une 16 93 42 15 18 37 20 98 69 25 81 93 86 55 92 93 57 93 la 15 11 86 94 98 36 59 42 81 37 16 13 36 16 15 20 81 36 59 93. On se demande pourquoi 37 82 15 18 41 57 86 69 40 98 28 98 39 42 71 94 55 16 devancer 37 13 71 42 41 28 86 86 57 40 16 85 64 18 86 soit parti dans un moment où tout le monde eut connaissance du projet 36 57 36 59 17 42 93 85 81 40 41 57 98 16 57 16 où sa présence était plus nécessaire que jamais. On croit aussi que 85 81 59 36 13 57 98 36 57 86 37 42 41 28 36 40 86 42 41 17 94 37 13 36 59 99 93 n'y soit pas étranger quoiqu'il ait été jusqu'ici 40 22 57 86 59 98 16 69 94 16 93 55 25 16 57. On m'assure dans ce moment que les lettres en date du 19 fructidor 36 42 41 37 16 57 93 36 94 41 69 11 93 16 57 98 16 85 81 28 86 37 59 82 20 98 71 18 93 41 40 que 86 42 71 86 11 16 59 37 40 37 25 18 16 93 57 98 36 64 40. 41 42 31 92 13 55 37 40 37 98 25 99 92 59 86 40 37 36 18 16 94 86 55 57 37 64 92 94 93 11 71 42 69 13 93 31 98 40 93 57 16 93 42 28 16 40 71 11 98 16 40 trompé 41 25 93 59 13 81 57 16 40 37 16 16 20 41 17 40 42 92 59 82 92 28 98 39 16 41 55 86 40 15 20 41 57 37 37 64 93 82 11 98 55 qui pourra difficilement tenir. Le précis là-dessus ne m'est pas connu mais ceci est bien certain.

Salut et considération. B.

La traduction de la partie en chiffres est:

On fait toutes sortes de conjectures sur la Batave on va jusqu'à croire qu'il existe une trahison pour livrer la Hollande au Stadthouder. On se demande pourquoi Schimelpening a fait devancer sa famille et qu'il soit parti dans un moment où tout le monde eut connaissance du projet de débarquement et où sa présence était plus nécessaire que jamais. On croit aussi que Daendels ami de l'Ambassadeur n'y soit pas étranger quoiqu'il ait été jusqu'ici excellent patriote. On m'assure dans ce moment que des

lettres en date du 19 fructidor d'Amsterdam portent qu'il se confirme que la flotte se soit rendue. Mauvaises nouvelles d'Italie: Suvarof à part une retraite feinte a trompé Moreau et est tombé avec vingt mille hommes sur Coni.

Le chiffre employé est une substitution simple lettre à lettre avec plusieurs représentations pour les voyelles. Pratiquement, il devait se présenter à peu près sous la forme suivante:

A. Table chiffrante.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	X	Y	Z
13	17	82	36	40	71	39	15	18	70	86	41	98	11	69	85	93	37	16	31	92	22		
42				57				28					20						64				
94				59				55					25						81				
																			99				

B. Table déchiffrante.

11 = O	31 = U	55 = I	81 = U
13 = A	36 = D	57 = E	82 = C
15 = H	37 = S	59 = E	85 = Q
16 = T	39 = G	64 = U	86 = L
17 = B	40 = E	69 = P	92 = V
18 = I	41 = M	70 = J	93 = R
20 = O	42 = A	71 = F	94 = A
22 = X			98 = N
25 = O			99 = U
28 = I			

Ce système n'est cependant pas celui qui est employé pour la correspondance diplomatique; il n'a servi que pour cette lettre, et l'on peut supposer que Bouff l'avait établi pour son usage personnel. La sécurité qu'il offre est d'ailleurs minime.

* * *

Les lettres chiffrées, entièrement ou partiellement, avec le code diplomatique de Paris sont au nombre de 43. Elles sont toutes signées par Stapfer sauf une, signée par Glayre [7].

[7] *Ibid.*, vol. 3360 et 3361.

Le procédé employé est analogue à celui du Grand Chiffre de Louis XIV; le nombre de groupes en est même trois fois plus grand. Cela prouve que son inventeur devait être assez compétent dans la cryptographie.

On se trouve en présence d'un code désordonné de 1600 groupes. Comme nous l'avons dit, les deux tables, chiffrante et déchiffrante, ont été perdues; quelques traductions et des minutes ont cependant permis de les reconstituer sans trop de difficulté. Nous donnons plus loin un extrait de la table déchiffrante. Le travail qu'il a fallu faire n'a demandé qu'un peu de patience: enregistrer tous les groupes pour pouvoir reporter rapidement ceux qui étaient connus, séparer les mots syllabés et identifier les groupes inconnus. Comme on disposait d'environ 6000 groupes et comme, des 1600 différents, il n'en intervenait que la moitié, la fréquence moyenne des groupes était d'environ 8.

La première de ces 43 lettres chiffrées est datée du 30 octobre 1800 et la dernière du 8 mai 1802. Elles sont toutes chiffrées avec le même code, quoique, dans une lettre du 5 mars 1801, on puisse lire:.. « Je vous accuse en même temps réception du numéro 360, et du chiffre qu'il contient. Je vous en remercie et en ferai usage dans l'occasion.»

Ajoutons encore que, après avoir fait le travail de décryptement, nous avons pu en vérifier les résultats au moyen des textes clairs. Nous nous bornerons donc à donner quelques exemples de décryptement.

Paris, le 2 avril 1801.

2009	44	27	71	20014	1189	1487	170	371	85	816	719	164		
					—	Bonaparte	est	de	très	mauvaise	hu	me		
51	175	874	131	1272	172	111	874	837	467	7	423	203	592	113
ur	de	ce	qu'on	n'a	pas	voulu	ce	der	le	Val	ai	s	pu	re
130	180	282	184	637	107	113	186	1114	304	874	245	717	600	
ment	et	simplement	,	mais	la	re	si	st	an	ce	est	nécessaire	.	
168	7	423	121	146	691	822	411	322	870	880	710	310	172	769
Le	Val	ai	s	donné	on	ne	nous	traite	r	oit	peut	être	pas	mieux
221	107	1272	71	460	880	325	491	874	175	168	7	423	121	106
et	la	na	tion	dir	oit	ils	ont	ce	de	le	Val	ai	s	pour
208	270	123	1057	371	107	1075	874	184	192	1542	507	560		
se	concilier	l'	appui	de	la	Fran	ce	—	—	MacDonald	a	des		

527 166 259 823 1090 827 650 164 531 481 414 175 865 548
nstructions qui lui pres cri vent da me ner un ordre de choses mi
784 1226 81 477 123 630 180 354 510 489 156 645 142 412
to ye n entre l' ancien et l' actuel — il met ra ou
949 617 475 889 765 166 545 645 239 371 186 1471 107 476
conserver a en place ceux qui pro mette ront de si gner la ces
186 691 44 7 423 121 180 371 640 59 1411 123 147 1075 556
si on du Val ai s et de no ur rir l' armée fran ca
1119 187 600 156 226 142 69 371 411 113 316 889 206 560
is e — il propose ra vraisembl.t de nous re m placer par des
287 716 174 10 234 855 154 285 156 208 25 507 158 535 517
hommes plus cou l ants avec les quels il se ser a concerté pré al
320 130 489 156 927 142 150 128 535 371 476 208 59 121 1032 507
able ment — il flatte ra comme ses pré dé ces se ur s tour à
1032 60 154 162 184 156 598 217 124 179 123 1263 560 915 128
tour tous les partis — il n'y au roit que l' union des suis ses
180 107 553 206 1530 560 385 166 305 351 142 750 507 107 1075
et la dis par ition des partis qui puissent ar ra cher à la Fran
874 476 147 207 125 204 1272 476 208 371 208 428 1240
ce ces armes dangereuses dont elle n'a ces sé de se servir depuis
1102 304 1281 89 16007 20007 49 1189 44 584 121 1196 669
trois ans — — Du ma s est ent
1034 130 954 837 517 1119 141 184 192 931 750 1378 371 960
iere ment fé der al is te — — ta che rai de gagner
44 868 184 123 983 44 322 371 787 822 1199 1121 167 85 560
du tems — l'exécution du traité de Lu né ville ren con tre des
826 584 211 59 997 184 469 938 168 107 141 416 49 107
difficultés ma je ur es — Kalitchew bran le la te te sur la
784 121 556 822 489 1281
To s ca ne — —[8]

(On remarquera que le groupe 1189 signifie « début du message » et que les groupes qui le précèdent sont des groupes nuls; il en est de même pour ceux qui suivent 1281, qui signifie « fin du message ».)

Paris, le 23 juillet 1801.

91 73 1090 1369 556 219 107 346 16 170 107 548 767 753
— Ca il la r d est la mi int ime
371 1539 1575 138 161 107 397 560 382 743 259 170 669 1034
de Reinhard, Haute ri ve la me des relations ext. lui est ent iere
130 371 65 73 159 180 1487 245 164 550 175 411 192 1539
ment de vo u é et Bonaparte est me content de nous — Reinhard

[8] Le texte clair de cette dépêche a été publié par Strickler, *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik*, t. VI, 1897, p. 697, d'après la minute conservée dans les archives de la Légation de Suisse, à Paris.

507 113 464 186 617 259 405 179 168 385 954 837 517 1119
a re us si a lui démontrer que le parti fé der al is
141 25 880 716 174 10 234 507 168 885 44 7 423 121 184
te ser oit plus cou l ant à le gard du Val ai s —
211 736 217 14 141 179 481 168 41 85 734 44 1562 217
Je crois au res te que une le t tre directe du Conseil exécutif à
1487 951 237 168 142 295 123 371 1539 25 880 107 808 358
Bonaparte demandant d'accorder le ra pe l de Reinhard ser oit la mesure la
769 556 123 741 168 159 180 107 244 842 371 1396 168 82
mieux ca l cu le e et la seule capable de produire le f
954 41 728 1281 9 71 89 72 21
fe t désiré —

Paris, le 4 août 1801.

49 89 10001 36 1 100 1000 1189 211 279 610 934 481 171
— Je viens da voir une nouvelle
851 855 1453 155 107 218 156 203 170 615 994 916 41 560
conférence avec Talleyrand dans la quelle il s' est beaucoup pla in t des
711 764 676 1272 73 1205 706 234 179 123 1039 371 107 611
articles des jour na u x port ant que l' objet de la négociation
44 7 423 121 634 1121 1384 507 358 1155 184 921 750 115 371
du Val ai s était ren voyé à la Diète — J'ai cher ché de
873 769 617 259 235 168 746 475 123 157 234 179 436 1272
mon mieux à lui donner le change en l' assur ant que je na
500 172 123 414 812 1180 113 154 611 180 494 152 211 323
vais pas l' ordre de romp re les négociations et qu'au contraire je étais
42 229 617 154 113 410 560 151 168 901 124 777 226 637 202
p ret à les re prendre dès qu'il le juge roit à propos mais qu'il
634 717 16 310 716 174 10 234 49 154 570 192 467 1121 1269
était nécessaire d'être plus cou l ant sur les conditions —[9] Les ren voi
910 1539 105 352 489 1453 617 354 414 812 118 309 1134 203
de Reinhard paraît décidé — Talleyrand a l ordre de proposer son succes s
860 221 739 916 427 350 679 371 231 584 863 130 131 106 880
eur et d' in di quer le de do ma ge ment qu'on pour oit
235 217 705 488 921 782 122 624 127 126 186 860 1489 221
donner au premier — J'ai entretenu sur nos affaires mes si eurs Cobentzel et
787 750 186 24 196 1001 467 953 864 185 974 939 418 106
Lu che si ni et princip.t le dernier. La cour prusse toujour bien intentionnée
411 925 326 874 804 130 764 541 178 930 277 318 938 203
pour nous a dans ce mo ment des affaires trop importantes sur les bra s
216 284 430 545 756 672 620 671 669 475 732 1045 637 309
pour pouvoir se pro non cer ouvert em ent en notre faveur mais son
749 316 157 487 358 705 401 696 706 724 204 1161 507 190
Ministre m' assure qu'à la première occasion op port une elle fer a connaître
354 572 218 410 617 354 76 221 217 135 1248 910 249 1578
l' intérêt qu'elle prend à l'indépendance et au bon heur de l' He

[9] Le texte clair de cette dépêche, jusqu'au mot *conditions*, a été publié par Strickler, *ouvr. cité*, t. VII, 1899, p. 116, d'après l'original déchiffré.

123 161 67 488 691 259 954 371 809 748 175 107 366 812 107
l ve tie — On lui a de ja fait de la part de la
1075 874 379 620 727 858 44 177 141 910 822 73 345 1028
Fran ce quelques ouvertures au sujet du com té de Ne u cha tel
210 667 847 951 1211 168 1096 175 111 679 874 837 925 107
que celle ci demande sous le prétexte de vouloir le ce der à la
915 208 1281 90 14001 729 19
Suis se [10] —

(Dans l'exemple suivant nous séparons le texte clair du texte chiffré, à l'intention du lecteur qui, à l'aide des groupes des dépêches précedentes et de ceux donnés plus loin, voudra essayer l'identification.)

Paris, le 1er mars 1802.

29 68 112 124 1802 1189 436 164 915 545 741 113 264 560
953 1143 175 333 24 1272 22 489 475 1269 107 1300 860 729
203 310 994 767 812 874 210 760 584 463 138 141 44 208 1272
41 217 465 812 203 213 931 750 507 358 792 44 1020 1534 1402
898 1521 828 481 208 211 182 141 326 560 665 752 507 1083
186 334 166 211 182 402 617 559 1032 354 757 180 467 371
1477 130 217 208 916 504 1272 71 917 225 1185 265 492 849
972 487 475 901 16 729 107 709 560 859 673 1337 1122 196
358 976 1098 560 162 166 81 396 745 142 123 780 211 219 396
167 1262 741 466 478 915 128 309 403 612 514 812 324 1070
779 136 210 249 903 581 513 413 319 44 284 568 142 249 217
285 54 376 371 716 673 716 107 162 571 208 1272 182 166 295
81 115 333 154 630 916 57 813 71 464 159 997 460 617 168
605 915 324 753 584 986 487 704 1319 617 123 304 351 1255
376 180 507 553 240 71 88 548 1272 704 179 358 915 324 245
206 161 591 217 953 371 1379 1202 874 309 128 545 535 51
1421 812 175 1171 886 813 910 924 221 202 266 481 380 910
874 236 150 717 180 168 244 681 371 259 1024 679 113 1417
475 123 351 142 345 449 507 107 762 221 217 910 1255 113
130 489 156 226 475 1461 910 113 1263 346 507 760 446 154
1150 175 614 168 44 1280 15 1022 123 371 614 175 81 16 351

---

[10] Le texte clair de la fin de cette dépêche, depuis les mots *J'ai entretenu,* a été publié par Strickler, *ouvr. cité,* t. VII, p. 105, d'après l'original déchiffré.

1081 54 159 371 424 367 265 910 787 672 822 175 1265 942
812 1280 1145 571 236 910 53 73 16 180 571 7 423 203 371
146 796 617 107 680 16 217 662 115 412 612 132 107 584 203
430 560 236 777 1545 206 318 1150 910 1594 138 22 203 345
519 73 208 1353 346 1081 54 159 252 449 1455 346 1578 916
1022 123 492 16 1156 107 1360 1010 517 744 475 822 673 1110
317 234 318 614 156 107 863 121 1010 970 1128 221 478 969
309 203 649 371 822 949 179 154 995 1150 180 175 154 546
831 155 367 630 697 371 804 1176 57 179 121 150 358 1360
175 252 449 584 138 640 747 67 449 309 76 1119 1372 34 217
83 560 514 910 123 1010 517 40 159 184 192 28 125 507 238
491 633 412 57 318 908 504 446 175 411 142 42 545 992 44
1251 536 411 554 910 949 732 578 1119 402 874 1272 71 1272
123 187 184 1281 9 10 71 124 12001

« Je me suis procuré une des dernières dépêches de Verninac. En voici la teneur. Après s'être plaint de ce que la majorité du Sénat au lieu de s'attacher à la constitution du 29 mai 1801 se jette dans des discussions métaphysiques qui jettent à leur tour l'inquiétude et le découragement au sein de la nation fatiguée, il dit qu'à en juger d'après la disposition des esprits en Suisse et la fureur des partis qui n'est point ralentie, il est convaincu que les Suisses sont hors d'état de se gouverner eux-mêmes, que l'affoiblissement du pouvoir central auquel vise de plus en plus la partie du Sénat qui penche vers les anciennes institutions usées livrera le peuple suisse immanquablement à l'anarchie et à des dissentions interminables, que la Suisse est parvenue au dernier degré — ce sont ses propres expressions — de décrépitude politique et qu'il regarde un partage de ce pays comme nécessaire et le seul moyen de lui rendre le repos en l'arrachant à la faiblesse et au déchirement. Il propose en conséquence de réunir à la France les cantons de Bâle, du Frickthal, de Baden, d'Argovie, de Soleure, de Lucerne, de Berne, de Fribourg, du pays de Vaud et du Valais, de donner ensuite à la Maison d'Autriche ou d'augmenter la masse des pays à indemnités par les cantons de Zuric, Schafouse, Thurgovie, Saint Gal, Rheinthal; d'agrandir la République italienne en y ajoutant les baillages italiens et les Grisons, enfin de ne conserver que les petits cantons et de les laisser subsister dans leurs anciennes formes démocratiques

comme la République de Saint Marino maintient son indépendance isolée au milieu des Etats de l'Italie. Voilà donc à quoi ont abouti les conseils de la France de nous rapprocher du fédéralisme afin de nous empêcher de conserver notre existence nationale »[11].

* * *

Nous allons donner maintenant un extrait de la table déchiffrante. On remarquera que le même groupe peut signifier à la fois la racine du mot, le substantif, l'adjectif, le verbe, l'adverbe. Ce sera le travail du déchiffreur de choisir la signification qui convient. Les lettres simples et quelques bigrammes fréquents ont plusieurs représentations. Les groupes qui manquent n'intervenaient pas dans les messages étudiés. Il n'est peut-être pas superflu d'ajouter que dans la table chiffrante les mots sont ordonnés alphabétiquement; les groupes numériques forment alors une suite désordonnée.

[page 2]

100		150	comme
101	ser	151	qu'il
102		152	contraire
103		153	elle.s
104	possib.le.ilité	154	les
105	paraît	155	dan.s
106	pour	156	il
107	la	157	assure.r
108	Roy	158	concert.er
109	qu'elle.s	159	e
110	contre	160	
111	voul.oir	161	ve, ue
112		162	part.i.ie.ir
113	re	163	déclar.ation.er
114		164	me
115	che.z	165	
116		166	qui
117	sa	167	con
118	propos.er	168	le
119	long.ue	169	mer
120	puissance	170	est

[11] Le texte clair de cette dépêche a été publié par Strickler, *ouvr. cité*, t. VII, p. 1073, d'après l'original déchiffré et la minute conservée dans les archives de la Légation de Suisse, à Paris.

121 s
122 sur
123 l
124 roit
125 don.c.t
126 mes
127 affaire
128 ses
129 ance
130 ment
131 qu'on
132 augmenter
133 rt
134
135 bon.ne
136 même
137 atten.dre
138 ri
139 bu.t
140
141 te
142 ra
143
144
145 doi.s.t
146 donne.r
147 arme, armée
148
149 parle.r

171 nouveau x, nouvelle.ment
172 pas
173 passer
174 co.u
175 de
176 disputer
177 com
178 tro.p
179 que
180 et
181 heureu.x.se.sement
182 t
183 san.s.t
184 (ponctuation)
185 Prusse
186 si
187 e
188
189 tant
190 connai.ssance.tre
191 raison
192 (ponctuation)
193
194 s'il
195 Vienne
196 et
197 la
198 publi.c.que
199

* * *

Le Conseiller de Légation Lentulus, à Vienne, accuse réception d'un chiffre par une lettre datée du 20 mars 1802. On y lit: « Il ne me reste qu'à vous accuser la réception de votre lettre du 11 courant avec les incluses dont nous ferons le meilleur usage possible, en vous observant que je n'ai pu déchiffrer que le premier mot de l'énigme, cependant je l'étudierai encore »[12].

[12] *Ibid.*, vol. 3362, p. 67.

Nous avons trouvé une seule lettre avec des passages chiffrés dans le code de Vienne. Nous la reproduisons en entier, en ajoutant les traductions [13].

Vienne, 3 avril 1802

Citoyen Ministre

Le jour mesme que je reçus Votre lettre No. 9 datée du 21 de Mars, j'eu l'avantage d'obtenir une audience particulière de Mons. *os Xxtpbrt* [de Cobenzel]. Je lui ai rappelé tout ce que je lui avois dit et communiqué précédemment sur la situation actuelle de *vo Ndbdgz* [la Suisse] en général et sur l'état malheureux des braves *Gofiibdohb* [Valaisans] en particulier; ainsi que les suites inévitables de l'abandon auquel nous étions livrés. J'ai dit tout ce que tout bon Suisse devoit dire étant à ma place, et les bontés dont *vs Grftgoux* [le Ministre] m'honneure, m'ont permis d'y mettre toute la chaleur dont un cœur pénétré et mesme ulcéré pouvoit être susceptible. Je dois croire que ma franchise ne lui a pas déplu, et qu'elle a provoqué la sienne, car je puis dire que jamais il ne m'a montré tant de confiance, il est entré avec moi dans bien de détails sur la position actuelle de *vo Gibdch m Sfhmruss* [la Maison d'Autriche] sur ses espérances prochaines et sur l'intérêt raisonné qu'elle prend à *vo Ndbdgz* [la Suisse].

Mais en échange il ne m'a pas dissimulé la grande difficulté et les risques réciproques d'une démarche infructueuse, ou qui pourroit conduire dans ce moment à une rupture, il a déploré que *vs Xittbze vp Kdnfys* [le Cabinet de Vienne] ne soit pas encore en mesure à pouvoir intervenir avec vigueur; il espère cependant que la fermeté de *ycoax Rcpcxcbzuxyh fufpfbrx osn Esvodbayg fa hcsnnfus mny Gdvbdhmn Sfhmzusxzv* [notre Gouvernement l'énergie des Valaisans la présence d'un Ministre Autrichien] et l'intervention probable de quelqu'autre puissance pourront empêcher la consommation de la réunion projetée. Je souhaite qu'il ne se trompe pas et que nous soyons encore ce que nous sommes,

---

[13] *Ibid.*, vol. 3362, p. 77. — Le texte clair de cette dépêche a été résumé par Strickler, *ouvr. cité,* t. VII, p. 1007, d'après l'original déchiffré.

lorsque les grands événemens, qui semblent se préparer, et qu'on cherche à amener par tous les moyens possibles se dévelloperont.

Si l'on doit en croire *sfl cxcxsnnf azulx* [aux hommes en place] et à l'action *os Qrftgouxd* [de Ministres] on peut se persuader que l'Europe est dans un état de crise, qui ne ressemble à aucune des situations précédentes, et qui par sa nature mesme ne paraît pas devoir durer longtemps.

Sûr est-il que *vo Ndbdgz* [la Suisse] se ressentira essentiellement des résultats qu'on se propose, mais Vous voyez Citoyen Ministre! par ce que j'ai l'honneur de vous dire, que nous ne pouvons espérer dans le moment actuel une intervention trop prononcée. Veuillez cependant être persuadé que j'ai fait tout ce que j'ai pu faire, mais les circonstances sont encore trop compliquées et le système adopté est trop suivi pour qu'on puisse se flatter d'obtenir dans ce moment une démarche isolée.

En attendant j'ai à me flatter que ce que j'ai pu faire jusqu'à présent est de quelque valeur, ne sera pas perdu et trouvera son application à moins que *vs Grftgoax* [le Ministre] qui me remplacera ne cherche à brusquer des mesures qu'on redoute encore, et ne se brouille avec vs *Xittbze vtqd* [le Cabinet d'ici].

Je dois vous prévenir Citoyen Ministre! que pour ne pas être sur la rue j'ai été obligé de conclure un nouveau bail pour mon logement, j'espère que mon successeur recevra l'ordre de remplir les engagemens que j'ai été dans le cas de prendre à ce sujet; il doit mesme en être charmé puisqu'il n'y a rien de plus difficile que de se loger à Vienne, que les loyers y sont d'un prix exorbitant, et qu'ils augmentent encore tous les jours.

Agréez Citoyen Ministre! les nouvelles assurances de ma considération distinguée.

signé: de Diesbach-Carrouge

Si cette lettre avait été interceptée, le Cabinet secret de Vienne n'aurait pas eu beaucoup de peine à la décrypter et à reconstruire le procédé de chiffrement. Chiffrer quelques mots, par ci par là, équivaut à trahir le chiffre, car on les peut deviner. Il y a en outre une séquelle d'erreurs de chiffrement qui n'ont pas dû recevoir bon accueil auprès du déchiffreur à Berne. Nous lisons, en effet,

ce qui suit, dans la réponse datant du 15 avril: « J'ai reçu votre No 14 que j'ai eu beaucoup de peine à déchiffrer, les chiffres s'étant trouvés très incorrects et le Q confondu avec le G. Je vous prie aussi de commencer à chaque chiffre détaché par la première lettre du chiffre »[14].

Passons à l'identification du procédé employé.

Soit le passage suivant:

Y C O A **X** R C P C **X** C B Z U **X** **Y** H F U F P F B R **X** O S N E S

n o t r e g o u v e r n e m e n t l e n e r g i e d e s v a

La lettre « e » est représentée par l'une des lettres X, Z, U, P ou S. Elle est représentée par la même lettre, X par exemple, dans les positions multiples de 5. La même singularité se vérifie avec les autres lettres qui se répètent. Cela nous prouve que le procédé employé est un « Vigenère » (d'après le nom de l'inventeur), avec une clef de longueur 5. Il comprend 5 alphabets ordonnés, chacun ayant subi un certain décalage. Pour chiffrer on sépare le texte par groupes de 5 lettres et on chiffre la première lettre de chaque groupe avec le premier alphabet, la seconde lettre avec le second, et ainsi de suite. Les cinq représentations de la lettre « a » donnent le mot-clef LOUIS.

	1.	2.	3.	4.	5.
a	L	O	U	I	S
b	M	P	V	K	T
c	N	Q	X	L	U
d	O	R	Y	M	V
e	P	S	Z	N	X
f	Q	T	A	O	Y
g	R	U	B	P	Z
h	S	V	C	Q	A
i	T	X	D	R	B
k	U	Y	E	S	C
l	V	Z	F	T	D
m	X	A	G	U	E

	1.	2.	3.	4.	5.
n	Y	B	H	V	F
o	Z	C	I	X	G
p	A	D	K	Y	H
q	B	E	L	Z	I
r	C	F	M	A	K
s	D	G	N	B	L
t	E	H	O	C	M
u	F	I	P	D	N
v	G	K	Q	E	O
x	H	L	R	F	P
y	I	M	S	G	Q
z	K	N	T	H	R

[14] *Ibid.*, 3286, p. 308.

On devait disposer d'une réglette ou d'un cadran pour pouvoir changer de clef à chaque message; même avec cette complication, ce chiffre est nettement inférieur à celui de Paris.

* * *

Nous donnons maintenant le mode d'emploi d'un chiffre pour les « avis secrets ». Il s'agit d'un code désordonné d'environ 700 groupes, établi très probablement aussi par Bouff.

«*Règles pour le déchiffreur.*

1. Il cherchera d'abord le numéro 2871, qui signifie que la dépêche commence.

2. Il observera qu'entre chaque nombre signifiant et qui commencera par 2 il doit y avoir un nombre de chiffres insignifiants où ne se trouvera point de 2.

3. Il transcrira l'explication de la dépêche sur un papier séparé, observant de ne rien écrire sur la dépêche originale ni faire aucune marque quelconque.

4. Dès qu'il sera parvenu au nombre 2166, point final de la dépêche, il devient inutile d'examiner le reste.

Notes.

1. Si on veut ajouter à Aarau de nouveaux mots aux tabelles on en enverra la note par une occasion sûre et non par la poste, et on ne se servira de ces nouveaux mots qu'après avoir un avis qu'à Paris on a reçu la dite note explicative.

2. Les dépêches en chiffres ne font jamais partie des dépêches ordinaires, mais doivent être écrites sur une feuille à part et adressées au Citoyen Bernardin en forme de lettre de commerce et cachet ordinaire. On y mettra une enveloppe à l'adresse de Coulon et Comp. rue de Cléry No 75 à Paris qui en sont prévenus.

3. Les dépêches en chiffres seront aussi numérotées par 1, 2, etc., tout comme les dépêches ordinaires et on posera ces numéros tout en haut au coin à gauche.

Règles pour chiffrer.

1. Le chiffreur après avoir mis un nombre de chiffres insignifiants posera le numéro 2871 pour signifier qu'il va commencer la dépêche.

2. Dès que le chiffreur aura placé un nombre signifiant, il y ajoutera arbitrairement 2, 3 ou 4 chiffres ou même plus, mais il n'y placera jamais le chiffre 2 attendu que tout chiffre signifiant commencera par 2.

3. On ne doit poser aucun point ni virgule ni autre marque quelconque entre les chiffres.

4. Quand la dépêche sera finie il y mettra le numéro 2166 et après un nombre de chiffres insignifiants.»

Viennent ensuite la table déchiffrante, qui contient tous les groupes de 2130 à 2899, et la table chiffrante. L'écriture est celle de Bouff. Nous n'avons pas trouvé de dépêches chiffrées avec ce code; il doit s'agir du chiffre dont Stapfer accuse réception dans sa lettre du 5 mars 1801.

Ces tables se trouvent dans le vol. 640 de l'Helvétique aux pages 14a et suivantes. Dans le vol. 506, p. 331—333, on trouvera un premier brouillon du même chiffre.